

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 015-2016
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2016.RRGR.58

Déposée le: 18.01.2016

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Vanoni (Zollikofen, Les Verts) (porte-parole)
Wüthrich (Huttwil, PS)
Kohler (Spiegel b. Bern, PLR)
Kohli (Bern, PBD)
Streit-Stettler (Bern, PEV)
Grimm (Burgdorf, pvl)
Beutler (Gwatt, UDF)

Cosignataires: 14

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 21.01.2016

N° d'ACE: du
Direction: Chancellerie d'Etat
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Maintien du Forum politique de la Tour des Prisons

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. Prendre position, dans le cadre de la procédure de consultation fédérale concernant le programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, en faveur du maintien du Forum politique de la Confédération.
2. Faire en sorte que la Région capitale suisse s'investisse elle aussi en faveur du maintien de ce centre unique d'information, d'exposition et de manifestation.
3. Examiner la possibilité pour le canton,
 - a. de pouvoir aussi présenter ses institutions politiques au Forum politique et

- b. de s'associer aux organismes responsables du Forum politique et/ou de participer au financement en reversant par exemple à l'institution les revenus tirés du loyer pour lui permettre de couvrir ses frais de fonctionnement.

Développement :

Le Forum politique est une institution de la Chancellerie fédérale et des services du parlement, installée depuis 1999 dans les locaux du canton de Berne à la Tour des prisons en réponse à un besoin de la population. Le centre d'information, très fréquenté par les classes d'école, met gratuitement à disposition les principales publications de la Confédération. « Lieu d'échange d'opinions » (cf. www.kaefigturm.ch), l'institution met à la disposition des associations et des partis une salle de conférence pour les manifestations politiques, sociales et culturelles. Le Forum politique accueille en outre des expositions, des conférences et des débats sur des thèmes politiques.

Parmi les économies sur les ressources financières et les ressources humaines qu'il envisage dans la perspective du programme de stabilisation pour les années 2017 à 2019, le Conseil fédéral propose la fermeture de ce centre unique d'information et d'échanges à la fin de l'année 2016. Les membres du personnel dont l'implication et le savoir-faire sont également reconnus à l'étranger ont déjà été informés d'un possible licenciement. Un outil unique de formation politique, un lieu original d'information sur les institutions politiques et les sujets d'actualité, un centre d'échanges avec la population et avec les jeunes risque ainsi de disparaître.

Pourtant le taux de fréquentation élevé des locaux et l'écho positif suscité par les expositions et les manifestations montrent bien que l'institution répond à un réel besoin. La capitale d'un pays qui porte la démocratie directe au pinacle se doit de proposer à la population locale comme aux visiteurs de l'étranger un lieu central d'information et de débat politique. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si une intervention a déjà été déposée au parlement de la Ville pour réclamer le maintien du Forum politique et l'intervention du conseil communal auprès du Conseil-exécutif concernant la position à prendre dans le cadre de la procédure de consultation. Un comité réunissant des personnalités du monde politique, mais aussi de l'économie, des médias et de la culture a en outre lancé une pétition, qui sera adressée aux autorités fédérales.

Epine dorsale de la Région capitale suisse, le canton de Berne a tout intérêt à ce que le Forum politique ne ferme pas ses portes, car il pourrait l'utiliser comme outil de formation politique. Le canton doit se mobiliser contre la décision du Conseil fédéral. Propriétaire du bâtiment et bailleur des locaux, il porte une responsabilité particulière dans l'avenir du Forum politique, compte tenu également du fait que des deniers des contribuables ont été investis ces dernières années dans les infrastructures. Pour garantir la survie de l'institution, il faut également étudier la possibilité de baisser le loyer demandé à la Confédération ou même de l'affecter au financement des frais de fonctionnement. En contrepartie, le canton et éventuellement la Ville et la Région capitale suisse pourraient se voir réserver un espace pour présenter des informations et mener des activités. Il faut aussi envisager de constituer un organisme responsable réunissant la Confédération, le canton et la Ville de Berne et éventuellement d'autres partenaires pour sauver le Forum politique.

Motivation de l'urgence :

La procédure de consultation concernant le programme de stabilisation se termine le 18 mars 2016. Si le Grand Conseil doit pouvoir traiter la motion à temps, l'urgence doit être accordée. En vertu de l'article 117

du règlement du Grand Conseil (RGC), le parlement peut exprimer son avis sur les prises de position du Conseil-exécutif dans les procédures de consultation fédérales. L'alinéa 3 prévoit que « la motion est traitée en urgence durant la même session si le délai de consultation expire avant la prochaine session ».

Destinataires

- Sélectionner la Direction
- Grand Conseil